

## PROCÈS VERBAL

des travaux de la grande commission nautique  
tenue le 28 novembre 2017 dans la salle de l'ancienne criée du port de La Cotinière à Saint-Pierre d'Oléron,  
relative au projet d'aménagement du port de La Cotinière.

### REUNION DE LA GRANDE COMMISSION NAUTIQUE

Conformément aux dispositions du décret n°86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques, et suite à l'arrêté n°2017/DML/SAM/05 du 18 octobre 2017 de préfet de Charente-Maritime portant composition de la grande commission nautique, celle-ci s'est réunie dans la salle de l'ancienne criée du port de La Cotinière à Saint-Pierre d'Oléron, le mardi 28 novembre 2017 pour émettre un avis sur le projet d'aménagement du port de La Cotinière.

La commission était composée de :

M. Jean-Yves BEQUIGNON, capitaine de vaisseau (R), de l'inspection générale des Armées-marine	Président
M. Olivier PARVILLERS, ingénieur en chef de 1 <sup>ère</sup> classe des études et techniques de l'armement, du service hydrographique et océanographique de la marine	Secrétaire
M. l'IDTPE Éric SIGALAS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de Charente-Maritime, délégué à la mer et au littoral (DDTM - DML 17)	Membre de droit

#### Membres temporaires :

M. Franck METEAU M. Éric GUILBERT M. Lionel ANDREZ	Représentant les pêcheurs professionnels
M. Dominique LUNEAU M. Jean-François VITET M. Éric RICHARD	Représentant la SNSM
M. Jacques DANTON M. Jean-Claude PELLETIER	Représentant les plaisanciers
M. Didier DELOUTEAU M. Fabrice BOUTEILLE M. Philippe SERRE	Représentant les usagers du port

Assistaient également à la réunion :

Mme Christine DEL BOCCIO	DDTM/DML 17
Mme Marina PIONCHON	DDTM/DML 17, responsable unité Police en mer et sur le littoral
M. Daniel LEVET	DIRM SA, subdivision des phares et balises
M. Christophe SUEUR	Maire de Saint-Pierre d'Oléron
M. Nicolas DUGOU	Directeur du port de La Cotinière

Mme Dominique RABELLE	Conseil départemental 17
Mme Valérie CINQALBRE	CD 17, directrice du pôle économique
M. Pierre DURAND DE GEVIGNEY	CD 17, service des ports
Mme Alexandra MAISONNET	CD 17, service des ports
M. Stéphane BONARDOT	SCE, AMO CD 17
M. Antoine BLANDIN	CETEAU-CEANS, direction de projet du groupement
M. Jean-Louis BOUQUET	

Le président et le secrétaire ont pu bénéficier d'une sortie en mer pour une présentation du projet in situ.

Le président remercie M. Sigalas et ses adjoints pour l'organisation de cette commission, le président de la SNSM et l'équipage du canot *Patron Louis Blanchard* pour la réalisation de la sortie en mer, monsieur le maire et le directeur du port pour leur accueil et l'ensemble des participants pour leur présence. Il rappelle la composition et le fonctionnement de la commission et fait remarquer notamment que la grande commission nautique n'est compétente que pour émettre des avis sur les aspects nautiques du projet, à l'exclusion des problèmes juridiques, économiques, financiers, patrimoniaux ou écologiques.

## SYNTHESE DU DOSSIER

### 1. INTRODUCTION ET PRESENTATION GENERALE DE L'OPÉRATION

L'aménagement du port de La Cotinière est le fruit d'un long travail de préparation débuté en 2008. Il répond à plusieurs besoins : moderniser les outils d'exploitation du port (criée et glacière en particulier), permettre son accès quel que soit l'heure de la marée, et accroître les capacités d'accueil. Le port a un impact économique important sur l'île d'Oléron. Moderniser le port permettra de pérenniser celui-ci et d'apporter le bon niveau de sécurité à ses usagers.

Le projet est financé par le département de la Charente-Maritime dans le cadre d'un partenariat public-privé signé avec la société Vinci fin 2016.

### 2. PRESENTATION DU PROJET

Le cœur du projet est la création d'un troisième bassin accessible à toute heure de la marée et pouvant accueillir de 60 à 70 bateaux avec 3 pontons et un quai de 200 m linéaire. Ce bassin est complété par un terre-plein de 4 ha accueillant les nouvelles installations liées à l'activité de la pêche (criée, ateliers de mareyage glacière,...). Ces travaux s'accompagneront du creusement d'un chenal d'accès à 2,5 m sous le zéro des cartes, cote identique au troisième bassin. Le développement de la surface portuaire s'accompagnera de la prolongation de la digue Ouest afin de protéger le nouveau bassin et une partie du chenal d'accès. Un aménagement du balisage du chenal d'accès est également prévu.

La partie maritime des travaux est prévue de février à octobre 2019 : déroctage du chenal, rehaussement et prolongement de la digue ouest, terrassement du chenal, avant la réalisation du terre-plein et les travaux d'aménagement prévus jusqu'à fin 2020. La livraison des installations est programmée début 2021. Le projet est présenté en séance par Mme Cinqualbre et M. Durand de Gevigney du conseil départemental 17.

M. Levet expose l'évolution du balisage envisagée. Si les alignements de Saint-Séverin et de La Cotinière sont conservés, le balisage de l'entrée du port évoluera avec le déplacement du feu de l'extrémité de la jetée Ouest, le repositionnement de la balise latérale tribord à hauteur afin de créer une porte, et la création d'une nouvelle porte avec deux bouées pour marquer le début du chenal d'accès au port. Une bouée de danger isolé est également prévue pour marquer l'extrémité de la prise d'eau pour alimenter la criée.

### 3. SYNTHESE DES DEBATS

#### **Les débats ont essentiellement porté sur le balisage.**

La mise en place d'une porte constituée de 2 bouées en début du chenal d'accès au port ne convient pas car la bouée tribord, à la côte, constituera une gêne pour les navires rentrant au port qui risquent de dériver dessus, de même pour les bateaux en remorque. La commission statue que seule une bouée bâbord est nécessaire. Celle-ci sera un repère pour virer entre l'alignement de La Cotinière et celui de Saint-Séverin. Par ailleurs, cette bouée marquera la Roche Bochardon. Cette bouée pourrait également portée une balise AIS. Le coffre blanc, situé à proximité et servant de coffre d'attente, n'aura plus lieu d'être. Il pourra être relevé.

A la balise de danger isolée pour marquer l'extrémité de la prise d'eau de la criée est préférée une balise cardinale Sud, plus explicite sur la manœuvre d'évitement à entreprendre.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution du statut du port, celui-ci devenant accessible à toute heure de la marée, il est probable qu'il sera fréquenté par des navires ne le fréquentant par régulièrement. Il apparaît dès lors nécessaire d'améliorer le balisage plus au large, notamment en positionnant une bouée de marque d'eaux saines permettant l'atterrissage. Cette bouée a vocation à porter une balise AIS dès lors qu'elle sera mise en place.

De plus, les marins pratiques demandent à baliser de façon cohérente la Roche du Douhet, située sur l'alignement de Saint-Séverin et qui lève une forte houle dès qu'il y a du vent, phénomène bien connus des locaux mais pas des étrangers au port.

Enfin, dans le cadre des travaux, un balisage par espar sera préférable à l'emploi de bouées, moins précises et réduisant la largeur du chenal praticable.

Afin d'assurer l'information des usagers du port, il est rappelé l'importance de communiquer par AVINAV / AVURNAV et de réaliser des réunions d'information localement en phase avec les différentes étapes des travaux.

Après l'étude du dossier, M. Parvillers rappelle l'obligation de transmettre les résultats des mesures réalisées pour la sécurité des navigateurs et de valoriser ainsi les données acquises à travers les publications nautiques, en application des codes minier, de la recherche et de la défense.

#### **4. TOUR DE TABLE**

Le tour de table n'appelle aucune remarque supplémentaire excepté un rappel du directeur du port sur le bon usage du chenal d'accès et de Mme Rabelle, conseillère départementale élue de l'Île d'Oléron, sur l'importance de l'engagement du département pour ce projet et sa satisfaction d'avoir participé à une réunion constructive.

## 5. CONCLUSION

La grande commission nautique s'est réunie le mardi 28 novembre 2017 pour émettre un avis sur le projet d'aménagement du port de pêche de La Cotinière (île d'Oléron), tel que décrit au paragraphe 1 du présent procès-verbal.

La commission émet un avis favorable à l'unanimité avec les recommandations suivantes :

- En phase de travaux :
  - diffuser aux navigateurs via les capitaineries et les représentants des usagers du port l'information nautique concernant les différentes périodes de travaux, leur phasage respectif et le balisage transitoire associé ainsi que les conditions de navigation dans le port dès le début des travaux ;
  - diffuser sur VHF les réserves engageant les passes d'entrée du port ;
  - en préalable, analyser le besoin d'une éventuelle dépollution pyrotechnique ;
- En phase d'exploitation :
  - Baliser la prise d'eau de la future criée par une marque cardinale Sud ;
  - Mettre en place une balise latérale bâbord lumineuse pour marquer le point tournant entre l'alignement de Saint-Séverin et l'alignement d'entrée dans le chenal d'accès au port ; dans l'attente d'une bouée d'atterrissage plus au large, cette bouée devra émettre AIS ;
  - En marge du projet, étudier la mise en place d'une bouée d'atterrissage pour baliser le rocher du Douhet sur lequel lève une houle dangereuse ;
  - Retirer le coffre d'attente situé à l'entrée du chenal qui n'a plus lieu d'être, l'accès au port étant possible à toute heure de la marée
- Aménagements portuaires :
  - Etudier le meilleur emplacement pour favoriser l'évacuation des blessés ;
  - Identifier au sein du port futur une zone de posé d'hélicoptère ;
  - Sécurité incendie : intégrer un dispositif de sécurité incendie en concertation avec les services compétents facilitant une première intervention et l'accès aux services compétents ;
- Mesures géophysiques : en application de l'article L413-1 du code minier nouveau, transmettre au Shom les résultats des mesures hydrographiques et géophysiques (bathymétrie, courant, sédimentologie) réalisées dans le cadre de ce projet ;
- Information nautique : pendant les phases de travaux et à la clôture des travaux, les modifications des caractéristiques nautiques des zones concernées (topographie des parties terrestres, bathymétrie des zones draguées, caractéristiques du balisage, caractéristiques du port...) seront transmises au Shom pour la mise à jour de la documentation nautique (carte marine, instructions nautiques...).

Paraphes :

JYB

O.P.

LD

ES

MF

E.G.

DD

J.D

**Le président, par suppléance**

M. Jean-Yves BEQUIGNON



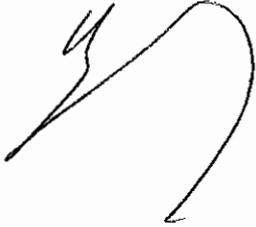
**Le secrétaire**

M. Olivier PARVILLERS



**Les membres**

M. Éric SIGALAS



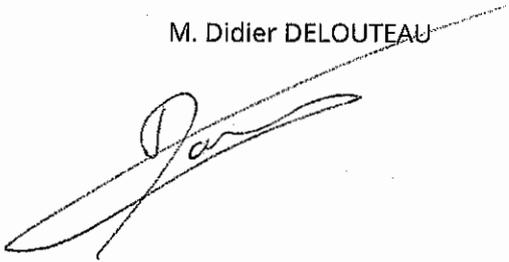
M. Jacques DANTON



M. Dominique LUNEAU



M. Didier DELOUTEAU



M. Frank METEAU



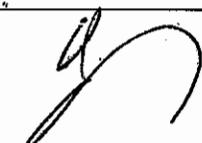
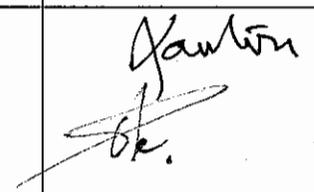
M. Éric GUILBERT

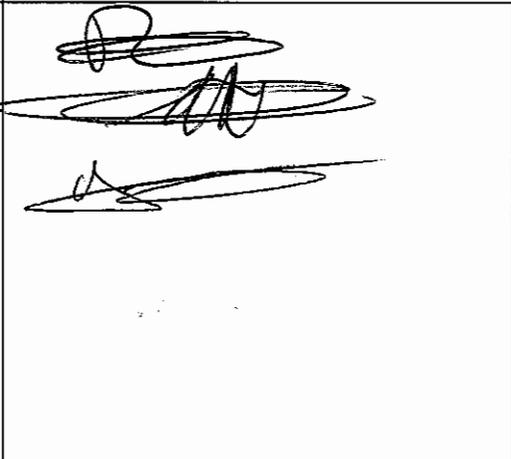
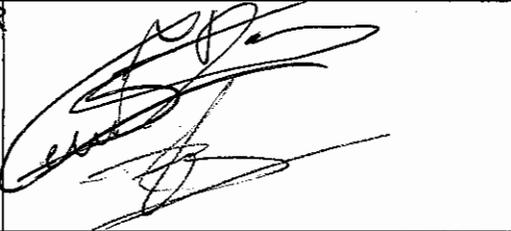
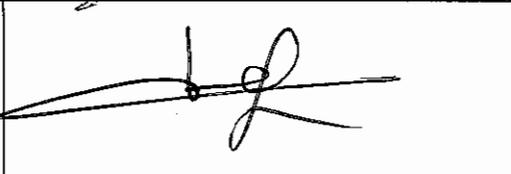


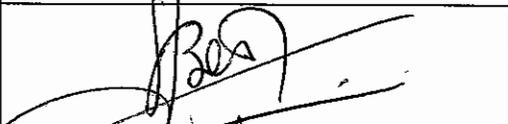
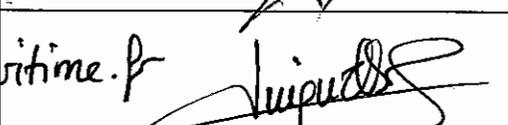
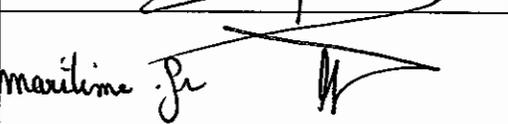
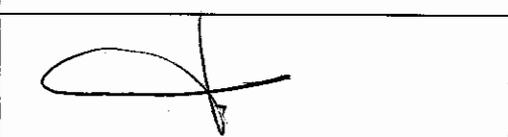
Paraphes :

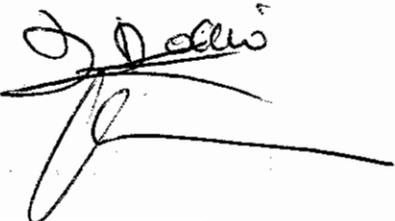
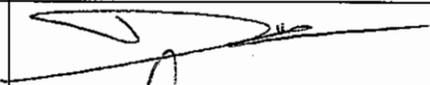
### Feuille de présence de la Grande commission nautique du mardi 28 novembre 2017

concernant le projet d'aménagement du port de La Cotinière

ORGANISATION	NOM - PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Inspection générale des Armées-Marine	M. le capitaine de vaisseau (R) Jean-Yves BEQUIGON, président de la GCN par suppléance	jean-yves.bequignon@intradef.gouv.fr	
Shom	M. l'ICETA Olivier PARVILLERS, secrétaire de la GCN.	parville@shom.fr	
DDTM 17	M. l'IDTPE Éric SIGALAS	eric.sigalas@chantiers-maritimes-gouv.fr	
Représentant les plaisanciers	M. Jacques DANTON  M. Jean-Claude PELLETIER  M. Stéphane LE MEUT	lagoz.17@orange.fr jc.pelletier.argo@orange.fr  Excusé	

ORGANISATION	NOM - PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Représentant les Pêcheurs professionnels	M. Frank METEAU M. Éric GUILBERT M. Lionel ANDREZ M. Bruno PAPINEAU M. Cyril MOINE M. Morgan CHASSELOUP	MÊTEAUFRANCH@gmail.com. gutlobt@orange.fr. lionel-andrez@wanadoo.fr	
Représentant la SNSM	M. Dominique LUNEAU M. Jean François VITYET M. Éric RICHARD	D. Du LUNEAU @ CMA-L.com President. la-cotiniere@SNSM.org <del>eric.richard</del> ericstephane.richard@hotmail.fr	
Représentant les usagers du port	M. Didier DELOUTEAU M. Fabrice BOUTEILLE → M. Philippe SERRE	delouteau.christian@ORANGE.FR Info @ oleron - croisières.fr plongeebouteille@oleron@gmail.com	
Subdivision des Phares et Balises de la DIRM SA	David LEVET	david.levet@developpement- durable-pur.v	

ORGANISATION	NOM - PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis			
SCE (AMO COIF)	BONARDET STÉPHANE Expert Environnement & Aménagement	stephane.bonardet@sce.fr	
CETEAL CEAM	BLANDIN Antoine Direction de Projet du Groupement	antoine.blandin@vinci-construction.com	
CETEAL CEAM	BOUQUET Jean-Louis Direction de Projet de Groupement	jean-louis.bouquet@vinci-construction.com	
Conseil départemental	CINQUALBRE Valérie Directrice Pôle économique	valerie.cinqualbre@charente-maritime.fr	
Conseil départemental	MAISONNET Alexandra Service Ports	alexandra.maisonnet@charente-maritime.fr	
Conseil départemental	DURAND DE GÉSIGNÉY Pierre Service Ports	pierre.durand-de-gesigney@charente-maritime.fr	

ORGANISATION	NOM - PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
DDTM17	<p>DEL Boccio Christine</p> <p>ROUCHON Marina - responsable Unité Police et Patrouille Littoral <del>DDTM</del></p>	<p>christine.del-boccio@cherent-matou Gouv.fr</p> <p>marina.rouchon@_____</p>	
Conseil départemental 17	<p>Dominique Rabelle</p>	<p>dominique.rabelle@fr.fr</p>	
Commune de Saint- Pierre d'Oléron	<p>DUBOU Nicolas, Directeur du port</p> <p>SIEUR Christophe MAIRE</p>	<p>nicolas.dubou@cotiniere.fr</p> <p>Sieur@saupierdorm.com</p>	 
Port de La Cotinière			